

DIAGNOSTIC CONCERTÉ ET PARTAGE DU BASSIN VERSANT DE L'OR

PHASE 1 - DIAGNOSTIC
ATELIER
ACTIVITES ECONOMIQUES
ET AMENAGEMENTS
A Saint Génès des
Mourgues
27/05/2011



Ordre du jour

- Rappel de la démarche générale
- Contexte et problématiques
- Des exemples en la matière
- Echanges avec les participants



Rappel de la démarche générale



Rappel de la démarche générale



DIAGNOSTIC CONCERTÉ ET PARTAGE DU BASSIN VERSANT DE L'OR
ATELIER ACTIVITES ET AMENAGEMENT – St Génès des Mourgues 27/05/2011

Des enjeux à partager

Elaborer un projet de territoire de gestion intégrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau

La volonté de partage du diagnostic et des enjeux locaux

- Par l'appartenance à un bassin hydrographique commun, échanger les pratiques culturelles entre l'amont et l'aval
- Des situations socio-économiques variées (espace, rural, littoral, zones urbaines denses,..) qui sont des atouts pour le développement durable de demain
- Des enjeux majeurs qui relèvent autant d'une amélioration de la gestion des usages que d'investissements financiers
- Le SDAGE et les documents de planification territoriale (DTA / SRADT / SCOT ...) offrent un cadre pour maîtriser la pression urbaine sur le territoire et la ressource en eau

Une démarche de concertation menée tout au long de la mission afin de faire partager les enjeux

- Des ateliers organisés dans différentes communes du bassin, afin de partager l'histoire, les enjeux, les témoignages
- Cinq grandes thématiques :
 - ✓ Ressource en eau au Foyer rural de Vérargues vendredi 20 mai à 14h15
 - ✓ Risques naturels, inondations et submersions à la Mairie de La Grande Motte mardi 24 mai à 9h30
 - ✓ **Aménagement et activités en Mairie de St Génès vendredi 27 mai 14h30**
 - ✓ Pollutions toxiques et diffuses à la Salle Bernadette Lafont lundi 30 mai St Just 14h30
 - ✓ Milieu naturel en Mairie de St Drézéry mercredi 1er juin à 14h30

Rappel de la démarche générale

Des ateliers avec la participation active des élus, des techniciens et des acteurs locaux

- Des ateliers thématiques (mai-juin) :
 - ✓ Présenter une synthèse de l'état des lieux
 - ✓ Illustrer avec des exemples concrets
 - ✓ Associer des techniciens, des habitants ou des associations à la présentation
 - ✓ Échanger ensemble sur les solutions possibles pour tous
- Une restitution des ateliers sous forme d'un séminaire d'échanges :
 - ✓ Synthèse des enjeux et des témoignages
 - ✓ Échanges par le biais d'un animateur – médiateur

Le calendrier prévisionnel

	janv.-11	févr.-11	mars-11	avr.-11	mai-11	juin-11	juil.-11	août-11	sept.-11	oct.-11	nov.-11	déc.-11	janv.-12	févr.-12
P1 : Etat initial														
Démarrage		▲	▲											
Collecte des données														
Etat des lieux														
Analyse critique des données														
Restitution / échanges				▲	▲▲	▲								
P2 : Diagnostic global et orientations														
Rédaction du diagnostic														
Synthèse de l'état des lieux et du diagnostic														
Restitution / échanges									▲	▲				
P3 : Programme d'action et moyens														
Proposition d'un programme d'action														
Séminaire thématique														
Evaluation de la pertinence des outils														
Restitution / échanges														
Document définitif														

▲ comité technique ▲ comité de pilotage ▲▲ ateliers

Contexte et problématiques



Contexte et problématiques

Cet atelier regroupe des thématiques étroitement liées :
l'aménagement et activités

- les infrastructures et l'aménagement du bassin
- l'évolution de l'agriculture dans la gestion de l'eau
- la gestion de l'eau dans l'urbanisme : habitat et zones d'activités
- les enjeux environnementaux du tourisme notamment sur le littoral
- autres usages (loisirs, pêche, chasse, sports...)



La gestion de l'eau dans le développement du territoire

Le bassin et la stratégie de développement durable

- un territoire couvert par 4 Scot
- un bilan positif de la maîtrise du développement
- quel besoin pour une gestion globale de l'eau dans les Scot et en inter – Scot ?



La gestion de l'eau dans l'urbanisme

Le bassin et la planification urbaine

- un nombre de communes encore en POS (sans PADD ni évaluation environnementale)
- les enjeux de la gestion globale de l'eau sont-ils suffisamment pris en compte?
- prise en compte des risques Naturels (PPRI et plan communal de prévention)
- schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales



Des infrastructures existantes qui coupent le bassin versant

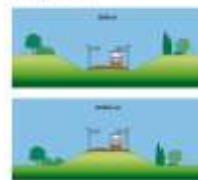
- un débat sur leur incidence sur l'aléa inondation,
- des dispositifs hydrauliques qui régulent (siphons, déversoirs, etc...),
- une transparence inscrite dans la loi sur l'eau.



Des infrastructures en projet qui coupent le bassin versant

- la nouvelle LGV va être un temps de travail Important pour les acteurs de l'environnement, dans les tous prochains mois.
- une démarche qui s'engage sous la maîtrise d'ouvrage du CG34 pour préserver les connections amont – aval, maintenant que le projet entre en phase de réalisation.

Les différences types de profil en travers de projet sont schématisés ci-dessous :



Exemple de protection amont et de liaison de type évier

L'habitat individuel exerçait jusqu'alors une pression plus forte sur la ressource que l'habitat collectif

- les collectivités considèrent que cette pression a été largement maîtrisée par les SCOT
- les quartiers durables permettant aujourd'hui de limiter cette pression : sont-ils mis en œuvre ?



Mauguio



Vendargues



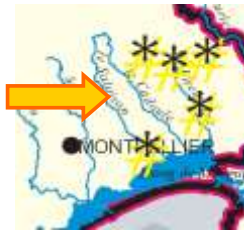
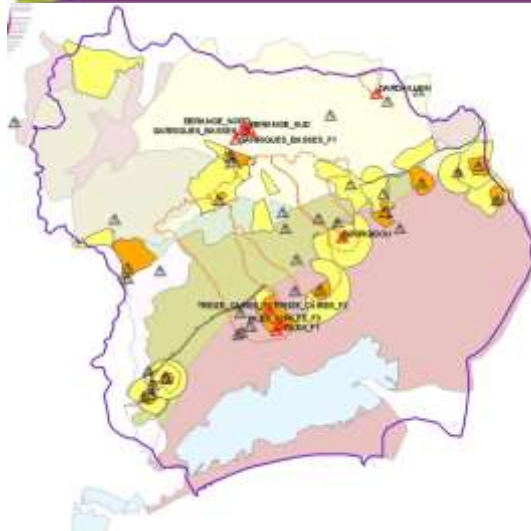
Sussargues

Les éventuelles pollutions liées aux zones et parcs d'activités concernent essentiellement :

- les pollutions des eaux pluviales (pas de collecte séparative, accident,...),
- le surdimensionnement des espaces imperméabilisés (parkings, aires de stockage,...etc), ce qui augmente les débits et l'aléa inondation,
- L'altération des espaces naturels limitrophes,
- Les ruptures de trames « verte et bleue » ce qui peut avoir de forte incidence sur la faune et la flore.



Les captages prioritaires sur le bassin



5 captages prioritaires

3 liés aux produits phytosanitaires dans la partie amont du bassin (à dominante viticoles)
2 liés aux nitrates dans la partie aval du bassin (à dominante maraîchère et céréalières)

Le tourisme et les loisirs

Etat actuel des activités touristiques

- Le territoire est caractérisé par un tourisme balnéaire saisonnier,
- Les liens et déplacements avec l'arrière pays (amont du bassin) sont très faibles,
- Les loisirs de chasse et pêche sont un élément culturel fort,
- Les impacts sont assez localisés et largement diagnostiqués :
 - Protection des milieux aquatiques aux abords de l'étang,
 - Traitement des eaux pluviales issues des chaussées,
 - Sensibilisation des touristes à la protection de l'environnement,
 - Développement des déplacements doux.



Exemples de mesures liées aux activités touristiques

La charte départementale et les Scot, notamment, donnent un cadre pour réparer et prévenir les impacts.

Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs

QUALITE

Actions N°8 : Qualifier et animer l'espace par une Charte paysagère et architecturale
Actions N°9 : Plan Qualité-plages

Contexte :

Le département de l'Hérault connaît depuis peu une situation délicate issue de la sur fréquentation de certains sites, des atteintes aux équilibres écologiques dans quelques zones et des effets de la croissance démographique qui élargissent une extension de l'habitat affectant les paysages.

Objectifs :

- Pour ces raisons, le Département a entrepris de lancer une série d'actions privilégiant la qualité :
- Respect de la qualité des paysages en mettant en place une charte de qualité architecturale et environnementale servant de guide de bonnes pratiques d'aménagement.
 - Charte de qualité des plages et contrôle de la qualité (Plan qualité plages).
 - Équipements et aménagements particuliers sur des zones menacées : aménagement de plages, accessibilité.

Les usages de l'étang et de ses marges : chasse, pêche, manades et randonnées...

- La pêche professionnelle a constamment diminuée pour représenter une quinzaine de professionnel, notamment sur des problèmes de qualité,
- La pêche de loisirs se pratique sur l'étang, le canal de Lunel et des affluents : Salaison, Cadoule, Dardaillon.
- La chasse au gibier d'eau est une activité importante et forte culturellement,
- Les chasseurs sont engagés dans la gestion des milieux humides et annexes (fossés, martelières,...),
- Les manades, où s'élèvent chevaux et taureaux, sont très ancrées dans le patrimoine culturel. Une gestion équilibrée des pâturages contribue à la gestion de l'environnement.
- Les difficultés d'accès à l'étang limitent les randonnées. Des cheminements ont été organisés, notamment par le Conservatoire du littoral.

Des exemples en la matière



Des exemples en la matière

- Changement de pratiques au sein de la filière viticole
 - ⇒ dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles vers la "Haute Valeur Environnementale",
 - ⇒ gestion économe de la ressource en eau..
- Cofruitd'oc, à St Just
 - ⇒ une entreprise agrobiologique de l'agroalimentaire
- zone d'activité Via Domicia
 - ⇒ une gestion des eaux pluviales de qualité (CA Montpellier)
- Loisirs
 - ⇒ Chasse, pêche, manade et randonnées.



Des exemples en la matière

- zone d'activité Via Domicia, à Castries
 ⇒ une gestion des eaux pluviales de qualité



Des aménagements de noues qui associent terre et pierre;
Des végétaux méditerranéens.

Des exemples en la matière

Des démarches déjà engagées en agriculture:

- Continuer à améliorer les techniques culturales :
 - La mise en place d'outils de précisions pour affiner les apports en fertilisants et en pesticides : capteurs azote, modélisation pour les campagnes phytosanitaires, GPS
 - Le développement du désherbage mécanique, voire de l'enherbement
 - Passage d'une irrigation par aspersion vers le goutte à goutte
 - Continuer à limiter les pollutions ponctuelles
- Accompagner le monde agricole à aller plus loin dans sa démarche
 - Rôle des CUMA dans l'acquisition de matériel et les prestations de pointe avec assistance informatique
 - Comment faire des besoins des agriculteurs et des inquiétudes des élus un moyen de travailler ensemble
 - Rôle à jouer des collectivités : aire de lavage communes avec traitement des eaux, soutien aux CUMA,...

Discussion & échanges avec les participants



Discussion & échanges avec les participants

- les différentes actions sur la bonne gestion de l'eau dans les activités agricoles sont-elles bien coordonnées ?
- peut-on mieux maîtriser la gestion de l'eau dans les PLU ?
- faut-il réaliser un diagnostic des ZA les plus anciennes ?
- quelle va être la mission du Conseil général sur l'environnement immédiat de la futur LGV ?
-